



SOS CIRIEC-ITALIE

Le gouvernement italien envisage de réduire de 50% le financement public des institutions culturelles.

En Italie, comme en France et ailleurs, la réponse des gouvernants à la crise économique consiste dans la réduction de la dépense publique dans les domaines où ils espèrent que la résistance sera limitée :

éducation, santé, aides sociales, culture, recherche,...

Cette politique à courte vue vise, à plus long terme, l'affaiblissement, voire la disparition, des secteurs non lucratifs et la captation de leurs activités par le secteur marchand.

Le CIRIEC-Italie, dont l'activité de recherche et de publication, internationalement appréciée, est aujourd'hui menacée, lance un appel à la solidarité.

En signant la pétition*, vous contribuerez à préserver, en Italie et ailleurs, la nécessaire pluralité de la recherche et de l'information qui sont au cœur de la mission du CIRIEC-International.

* Pour signer la pétition : ciriecmi@tin.it

ACTUALITE

DIALOGUE UNIVERSITE-ENTREPRISE

« Le Parlement européen a adopté, le jeudi 20 mai 2010, une résolution intitulée "[Dialogue université-entreprise: un nouveau partenariat pour la modernisation des universités en Europe](#)" et préparée par le député suédois [Olle SCHMIDT](#) (ADLE, SE) qui comporte deux points concernant l'économie sociale et solidaire (points 46 et 72) :

- le PE juge indispensable que "les établissements d'enseignement supérieur fournissent à leurs étudiants des connaissances approfondies sur l'ensemble des formes d'entrepreneuriat, y compris sur l'économie sociale et solidaire, les encourageant par exemple à fonder leur propre entreprise par essaimage" ;
- le PE "encourage la Commission à continuer de promouvoir le dialogue aux niveaux national, régional et local en mettant l'accent sur les meilleures pratiques, et qu'il convient de veiller à ce que ce dialogue concerne toutes les parties intéressées (partenaires sociaux, par exemple) et toutes les formes d'entreprises (PME, entreprises de l'économie sociale et solidaire, etc.)

(Il est à noter que dans la [version en anglais de la résolution](#) ce sont les expressions "the social and charitable economy" et "social and charitable enterprises" qui sont utilisées) »

- Lire le communiqué de presse : http://www.europarl.europa.eu/news/expert/infopress_page/038-74860-137-05-21-906-20100520IPR74859-17-05-2010-2010-false/default_fr.htm

- Lire la résolution : <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P7-TA-2010-0187+0+DOC+XML+V0//FR&language=FR>

- Dossier législatif : <http://www.europarl.europa.eu/oeil/FindByProcnum.do?lang=fr&procnum=INI/2009/2099>

[Rémi Laurent](#)

<http://blog.demain-ecosociale.org>

L'USGERES prend position sur le rapport Vercamer

Faisant suite à la publication du rapport du député Francis Vercamer sur le développement de l'économie sociale et solidaire, et dans lequel plusieurs propositions de la CG Scop ont été reprises (voir *LesScop Info* 7), l'Union de syndicats et groupements d'employeurs représentatifs dans l'économie sociale (Usgeres) fait part de son approbation sur l'ensemble du rapport avec néanmoins deux réserves. Le président de l'Usgeres, Alain Cordesse, déplore que « *la représentativité des employeurs de l'économie sociale n'ait finalement pas été retenue parmi les 50 propositions, le rapport mettant en évidence la complexité et la sensibilité du sujet et renvoyant aux études en cours au sein du ministère du Travail* ». Et il estime que le projet de label d'utilité sociale pour les entreprises de l'économie sociale, tel que présenté « *présente des risques d'affaiblissement du secteur et de confusion avec les entreprises classiques, alors que le rapport affirme, par ailleurs, un attachement fort aux modes d'entreprendre de l'économie sociale* »

BILAN DES SCOP 2009

« La crise ralentit la croissance » titre l'article consacré au bilan des Scop 2009 dans le magazine des Scop, *Participer* N°635 d'avril, mai, juin 2010. En 2009, les Scop voient tous leurs indicateurs progresser, mais la crise impacte le rythme de leur croissance. A fin 2009, on comptait 1 925 sociétés coopératives et participatives adhérant à la CG Scop, réunissant 40 424 salariés hors filiales non coopératives, et plus de 50 000 en comptant ces filiales. Une croissance de +1,6% et une progression de 1,2% en emplois en un an. Le chiffre d'affaires cumulé reste constant, à 3,9 milliards d'€.

Pour en savoir plus : www.scop.coop/chiffres-cles-scop.htm
In : *Actualité coopérative* n° 23/10 – 14 juin 2010

TRAVAUX DU CIRIEC

CYCLE DE RENCONTRES CIRIEC-France / ESCEM



★ Cycle de rencontres Economie sociale et Management

L'économie sociale préconise un développement raisonné de l'entreprise, qui allie performances économiques, éthique, projet humain et intérêt collectif.

La chaire « Economie sociale et Management », créée par l'ESCEM en partenariat avec le groupe AUDIENS, la MAIF et l'ANDESI, permet de mutualiser les savoirs et de confronter les analyses dans ce champ de recherche. Par ses travaux, ses colloques et publications, elle contribue à l'émergence de nouvelles pratiques en management et ressources humaines.

La cycle de rencontres, lancé conjointement par la Chaire « Economie sociale et Management » et le CIRIEC France, propose de confronter les théories et analyses des chercheurs et universitaires aux pratiques concrètes des professionnels et dirigeants d'entreprises. Les différents thèmes développés apporteront des éléments de réponse aux problématiques soulevées par la nécessité de faire évoluer le management en redonnant à l'humain sa véritable place, au cœur des organisations.

La Chaire « Economie sociale et Management » et ses partenaires vous invitent à découvrir le programme prévisionnel* du cycle de rencontres 2010-2011. Si vous souhaitez participer à une ou plusieurs rencontres, n'hésitez pas à vous inscrire dès à présent grâce au formulaire en ligne ci-dessous, dans la limite de 5 rencontres au maximum.



✉ **Contact & Inscription** : cesm@escem.fr

📞 **Informations** : Sophie Doyer - 02 47 71 70 42

*ce programme pourra faire l'objet de modifications en fonction des impératifs des intervenants.



(Dans les précédentes *Brèves* nous avons publié les interventions d'[Alain Arnaud](#), président du CIRIEC-France, et de [Jacques Fournier](#), président d'honneur, au congrès international du CIRIEC qui s'est tenu à Berlin, en mai dernier. Aujourd'hui, nous publions celle d'[Anne-Marie Perret](#), présidente de la Fédération Syndicale Européenne des Services Publics).

L'économie publique et sociale: facteur de stabilisation du marché de l'emploi Quelles contributions à l'emploi durable et de qualité ? Quels moyens pour remédier aux licenciements ?



Intervention d'Anne-Marie Perret Présidente (FO) de la Fédération Syndicale Européenne des Services Publics

Les services publics, éléments essentiels de l'économie publique et sociale, produisent du lien social, contribuent au développement local, et amortissent les chocs en cas de crise. Mais aujourd'hui, les services publics sont-ils encore des facteurs de stabilisation du marché de l'emploi ? Les agents des services publics sont-ils à l'abri des licenciements ? Quels combats ont été menés et sont menés par le mouvement syndical européen, tels ceux de la Fédération Syndicale européenne des services publics, pour la préservation et la promotion d'emplois durables et de qualité ?

Des principes...

La continuité

L'objectif de viabilité et de continuité des services publics exige un financement approprié ET une fiscalité équitable... Seulement voilà : Aux « 30 glorieuses » ont succédé les « 30 honteuses », caractérisées par l'adoption par les gouvernements de schémas économiques d'inspiration libérale, voire ultra-libérale. Les Etats se sont désengagés et se retrouvent soumis aux forces d'un marché tout puissant censé s'auto-réguler...

Depuis 30 ans, la justice sociale et l'exercice des droits fondamentaux sont entraînés dans une spirale descendante :

- Dégradation des conditions de travail, modération salariale, voire baisse des salaires - Irlande, Lettonie et maintenant Espagne (demain l'Italie ?) - accroissement du chômage et de la pauvreté
- Réduction de la protection sociale (couverture santé, retraite...)
- Délocalisations, désindustrialisation...
- Dévalorisation des « missions » publiques au profit du privé...vers une précarisation accrue des emplois aussi bien publics que privés.

Dans cette configuration, le « tiers-secteur » a plus que jamais sa place. Mais il ne doit pas devenir pour autant la « BEQUILLE » d'une économie mise à mal par les excès du « tout marché ».

La cohésion sociale et territoriale

Cette valeur fondamentale est non seulement inscrite dans la charte des droits fondamentaux, mais aussi incluse dans le Traité de Lisbonne.

Les droits fondamentaux

S'ils ont le mérite d'exister, leur mise en pratique dans une société de plus en plus « marchandisée » relève souvent du parcours du combattant. On peut rappeler ici le débat autour de la directive services (« Bolkestein ») et le combat mené par les organisations syndicales, les ONG et de nombreux élus du Parlement européen à cette occasion.

Néanmoins, au moment de la transposition de cette directive dans le droit national, de nombreuses zones d'ombre subsistent; il en est ainsi de l'exclusion ou non-exclusion du champ de la directive des services sociaux d'intérêt général (SSIG). De tels services devraient être inscrits dans le cadre des dispositions du droit communautaire relatives aux services d'intérêt général afin d'assurer leurs missions particulières.

Des emplois...

Emplois publics et précarisation de l'emploi

Le salarié, l'agent public, le fonctionnaire, « bénéficiaires » d'un statut ou d'un contrat à durée indéterminée, sont les cibles favorites des gouvernements et des employeurs partisans de la flexicurité, considérée le plus souvent comme remède aux maux dont souffrent les marchés du travail.

Le mouvement syndical, tant au niveau national qu'europpéen, s'oppose à ce point de vue. Il suffit pour s'en convaincre de se reporter au memorandum des syndicats de la troïka Espagne-Belgique-Hongrie pour la présidence de l'Union européenne : « **Le débat sur la flexicurité ne peut pas servir de prétexte à la flexibilisation des contrats à durée indéterminée, mais au contraire mener à la sécurisation des contrats flexibles** ».

Pacte de stabilité et dépenses publiques

La dépense publique est montrée du doigt par la Commission européenne, au nom d'un dogme : le pacte de stabilité et de croissance. Les fonctionnaires et agents publics coûtent cher. Alors on recrute des CDD, on fait appel à l'intérim et on précarise l'emploi, en totale contradiction avec l'objectif qui doit rester celui des services publics : assurer LA CONTINUITÉ. Le lien entre continuité d'un service et garantie de l'emploi pour l'agent chargé d'une mission publique n'a décidément plus cours...

Aujourd'hui, la tendance est à l'éclatement : décentralisation, externalisation, sous-traitance, création d'agences, de groupements d'intérêt public, d'intérêt économique, d'établissements d'un genre nouveau où se côtoient des salariés de cultures professionnelles très différentes : mélange d'agents publics et de salariés de droit privé, comme à Pôle emploi en France..., recours à l'intérim, développement du travail temporaire... Autant de défis à relever par les syndicats au niveau national et européen.

Des combats...

Quels moyens pour remédier aux licenciements ?

- L'action syndicale au niveau national

Au niveau national, les syndicats disposent généralement et traditionnellement de deux outils : le dialogue social et la négociation collective. Mais dans la crise actuelle, ces deux outils sont loin de remplir leurs fonctions. Aujourd'hui, pour les syndicats, il s'agit surtout de « limiter la casse ». Certes l'action syndicale n'est jamais aisée, mais elle devient chaque jour plus complexe, plus difficile. Et ceci notamment parce que le cadre national, espace naturel des syndicats, est impacté directement ou indirectement par la législation et la jurisprudence européennes :

- Les arrêts récents de la CJCE (Laval, Viking, Rüffert, Luxembourg)
- Cadre contraint du pacte de stabilité et de croissance dans les pays de la zone Euro/impact sur la limitation des dépenses publiques/conséquences sur les salaires des fonctionnaires et agents publics (ex : Grèce, mais aussi Portugal, Irlande...)

- L'action syndicale au niveau européen

La Fédération syndicale européenne des services publics (FSESP) représente plus de 8 millions de travailleurs et regroupe 250 syndicats de services publics dans plus de 34 pays. Elle couvre 4 secteurs (administration de l'Etat, administration locale et régionale, Santé/sociaux, entreprises publiques).

Les buts qu'elle poursuit figurent à l'article 4.1 de ses statuts :

« 4.1 La FSESP promeut :

- a) une Europe sociale, par le biais de politiques économiques et du marché du travail visant à faire progresser la justice sociale et le travail décent, l'emploi et l'inclusion sociale;
- b) des services publics de qualité pour tous;
- c) le dialogue social à tous les niveaux;
- d) l'organisation et le recrutement des travailleurs dans des syndicats du service public afin de renforcer le mouvement syndical européen et mondial;
- e) la parité hommes-femmes dans toutes les instances dirigeantes des organisations affiliées et la représentation d'autres groupes qui revendiquent un traitement équitable;
- f) la coopération entre les affiliés aux niveaux national, sous-régional et régional;
- g) des actions visant à s'opposer à la marchandisation des services publics;
- h) la réglementation publique de l'offre de services publics par des entreprises privées. »

Elle développe son action selon les axes suivants :

- Au niveau sectoriel par le biais de comités permanents pour les 4 secteurs cités plus haut, par des campagnes (ex : services publics de qualité), par un réseau de coordination des négociations collectives avec nos

organisations affiliées dans plus de 30 pays (UE + EEE), par la mise en place de comités de dialogue social sectoriel (3 secteurs sur 4) avec l'idée d'arriver à des accords avec les employeurs des différents secteurs.

- Sur des thèmes tels que l'égalité hommes-femmes et comment mettre un terme à l'écart salarial qui subsiste entre les deux sexes
- Au niveau intersectoriel, en tant que fédération d'industrie membre de la Confédération européenne des syndicats (CES), en participant aux campagnes, à l'élaboration concertée de projets d'accords, à la révision de directives (congé parental, temps de travail, détachement des travailleurs...), à l'annexion d'un protocole de progrès social au Traité de Lisbonne
- Au niveau du Parlement européen et de la Commission européenne pour attirer l'attention des élus et des responsables communautaires sur certains dossiers sensibles tels que la directive services, la directive temps de travail, le projet de directive relative [à l'application des droits des patients en matière de soins de santé transfrontaliers](#), ou pour revendiquer la mise en place d'un cadre transversal sur les services d'intérêt général aux fins de leur sécurisation juridique.

L'agenda social/Europe 2020 / Conclusion

Pour la FSESP, en même temps que la cohésion sociale et territoriale, il importe de rechercher la cohérence en matière d'emploi public : Il y a nécessité d'investir dans les postes de travail dans le secteur public, il s'agit de protéger les agents afin que ceux-ci exercent leurs missions en toute indépendance et en toute neutralité. Ceci implique que l'Etat assume ses responsabilités et que les collectivités (régionales et locales) puissent disposer des moyens suffisants pour répondre aux besoins de TOUS les citoyens.

La précarité est donc antinomique de la notion même de service public en matière d'emploi. La FSESP se bat pour des services publics de qualité au travers d'emplois de qualité (emplois qualifiés, sécurité de l'emploi). Il faut sortir de la logique exclusive du marché intérieur... et remettre le social au cœur des débats nationaux, européens et internationaux...

L'année 2010 a été déclarée année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. C'est bien, c'est même nécessaire lorsqu'on sait qu'il y a actuellement en Europe 80 millions de pauvres, soit la population d'un pays comme l'Allemagne, qui vivent en-dessous du seuil de pauvreté (soit 60% du revenu médian). Mais pour autant, il ne sera pas facile de s'extraire des schémas actuels car les récentes déclarations du Président Barroso contredisent les bonnes « résolutions » prises dans le cadre de l'agenda social européen. Dans une récente contribution (11/02/10), celui-ci prêche en effet pour la mise en commun des ressources des secteurs public et privé pour en « optimiser les retombées » et pense principalement à « donner un nouveau souffle au marché intérieur, l'un des atouts majeurs de l'UE ». On est encore loin du compte en matière d'infléchissement social... !

Dans ce contexte et pour ce qui la concerne, la FSESP continuera de soutenir et de promouvoir le protocole de progrès social de la Confédération Européenne des Syndicats qui indique que « le marché unique est un aspect fondamental de la construction de l'Union, mais qu'il n'est pas une fin en soi ; il doit être utilisé au service du bien-être de tous, conformément à la tradition de progrès social ancrée dans l'histoire de l'Europe »

NOS ADHERENTS INNOVENT

LE CREDIT COOPERATIF RECOMPENSE L'AGE DE FAIRE

Le premier Prix de l'initiative en économie sociale en région PACA du [Crédit Coopératif](#) a été décerné au journal [L'Âge de Faire](#), accompagné d'un chèque de 4000 € qui a été remis à [Alain Duez](#), président-fondateur de l'association éditrice.

Placé sous le signe de l'écologie, la citoyenneté et la solidarité, [L'Âge de Faire](#) est publié par une association et diffusé par quelque 400 coopérateurs. Il informe, mois après mois, sur les initiatives qui apportent un contenu concret au projet d'établir une économie écologiquement viable et socialement solidaire.

www.lagedefaire.org

POINT DE VUE

LE MONDE, FRANCE TELECOM ET NOUS ...

Rencontres Sociales, qui a repris -pour partie- un projet du *Monde Initiatives* et rassemble plusieurs des anciens actionnaires d'Economie sociale de ce titre, ne peut demeurer sans un regard pour "le grand quotidien du soir".



Le président de la République s'est cru autorisé de convoquer les responsables du *Monde* pour exercer une pression dans le choix du partenaire capitalistique de référence de l'entreprise de presse. Nous ne pouvons que nous étonner de la faiblesse des réactions des autres médias et du monde politique et social devant ce que l'on a du mal à ne pas qualifier de chantage. Si l'Etat intervient dans le soutien aux imprimeries de presse, c'est (ou ce devrait être) au nom de l'intérêt général et non de la politique du Gouvernement ou d'intérêts politiques personnels dans une campagne présidentielle ouverte. Pour appuyer son intervention, le président agit aussi à travers France Télécom / Orange dont il a récemment fait désigner un de ses proches comme dirigeant (sans évoquer l'ex-ministre de la Culture et de la Communication nommée dir'com de cette entreprise). Ceci dans un contexte où, comme nous l'apprend la CFE-CGC, France Télécom -en situation de perte- a dû emprunter pour payer un dividende, insolite, à ses actionnaires au premier rang desquels l'Etat. Et pendant ce temps, comme le souligne le Cabinet Technologia la situation demeure préoccupante dans l'entreprise quant aux suicides et situations de stress, c'est à dire de la violence managériale.

Sommes nous loin, en évoquant ces questions, de notre sujet, c'est à dire de l'Economie sociale et du mouvement syndical ? Nous ne le pensons pas. A l'heure d'un débat important, et qu'il s'agit d'approfondir, sur les formes futures de notre économie mais plus encore de notre société entière, la question du pluralisme de l'information est cruciale. Il est de plus en plus mis en cause. Mais se pose, plus encore peut être, la question, la clarification des rapports entre Intérêt général, Etat et intérêts croisés des gouvernants et des grands groupes financiers. Tout semble aujourd'hui dicté par ses derniers. Et enfin celle de la domination actionnariale dans les entreprises fussent-elles des entreprises publiques. La transformation/privatisation de celles-ci a accentué la perte de substance de la notion de propriété indivise des citoyens qui était le fondement de celles-ci. N'y a-t-il pas place pour d'autres logiques remettant les citoyens, les salariés, les entrepreneurs refusant le diktat financier, au coeur du système ?

[Jean-Philippe Milesy](#), délégué général de *Rencontres Sociales*

Contact@rencontres-sociales.org

A LIRE

Numéro 316 de la *Recma – Revue Internationale de l'économie sociale*

Editorial

[Restituer à l'ESS sa mémoire](#) par Jean-François Draperi

Temps forts

[Pour la relance du musée Internet de la Mutualité française](#) (Bernard Gibaud et Patricia Toucas-Truyen)

[Une « économie autrement » plus offensive pour le Riuess](#) (Jordane Legleyre)

[Syndicalisme et économie sociale : un cousinage vivant à réinvestir](#) (Marcel Caballero)

[Les nouveaux modèles d'économie sociale au Venezuela \(une réponse au capitalisme rentier ?\)](#) (Pierrick Lavergne)

[Entreprises sociales : identité et facteurs de développement](#) (Rémi Laurent)

L'économie sociale en débats

[L'entrepreneuriat social : du marché public au public marché](#) (Jean-François Draperi)

[De la démocratie locale dans certaines banques coopératives](#) (Gilles Caire)

L'économie sociale en recherche

[Transmission d'entreprises PME saines en Scop au regard de la relève de la direction : une étude exploratoire de faisabilité en France](#) (France Huntzinger et Thierry Jolivet)

L'économie sociale dans le monde

[Dynamiques locales de production collective des organisations de producteurs cotonniers : étude de cas dans le département des Collines au Bénin](#) (Bernard Hounmènou)

[Les organisations de producteurs agricoles sont-elles garantes d'un meilleur accès des producteurs aux marchés agricoles ? Enseignements d'une étude menée au Costa Rica](#) (Guy Faure, Elodie Maître D'Hôtel et Jean-François Le Coq)

Notes de lecture

[Frédéric Le Play, une réforme sociale sous le Second Empire](#)

[Politique de l'association](#)

[Femmes et microfinance : espoir et désillusions de l'expérience indienne](#)

[\(sommaire français et anglais téléchargeable ici\)](#)

La Responsabilité sociétale territoriale (RST)

Dans l'analyse « [La Responsabilité sociétale territoriale \(RST\)](#) », le Think Tank européen [Pour la Solidarité](#) s'attache à montrer comment responsabilité sociétale et développement durable vont de pair. Le développement durable repose sur quatre piliers : l'économie, l'environnement, le social et la gouvernance. Lorsque le concept de responsabilité sociétale qui se décline selon les types d'acteurs concerne les collectivités territoriales, on parle alors de responsabilité sociétale des territoires (RST). La RST correspond à la concrétisation du développement durable par les pouvoirs publics locaux. Ces derniers ont une responsabilité d'autant plus importante en matière de développement durable qu'ils se trouvent à un carrefour stratégique entre autorités publiques, entreprises, organisations de la société civile et citoyens.

Pour télécharger l'étude complète : <http://www.pourlasolidarite.eu/La-Responsabilite-societale>

MARCHÉ SOCIAL

[Rencontres sociales](#) propose la première édition de sa lettre [MARCHÉ SOCIAL](#). On y retrouve les [dernières annonces publiées](#) sur le site [RS](#). Cette publication parviendra dorénavant au rythme mensuel jusqu'à la rentrée, bi-mensuel ensuite.

[MARCHÉ SOCIAL](#) vise à faciliter la coopération entre les différents acteurs des champs de [RS](#) : mouvement syndical, Économie sociale et territoires.... C'est un lieu d'expression des OFFRES et DEMANDES dans une perspective de développement de liens et de flux économiques. Il appartient à chacun de s'emparer du dispositif ainsi mis en œuvre et de proposer à la publication ses propres annonces.

[MARCHÉ SOCIAL](#) relaie les informations des partenaires de [RS](#) tels que Nord Social Info ou Ressources solidaires, et les flux RSS des sites Internet comme celui de l'APEAS. On peut faire connaître son média en diffusant sur [MARCHÉ SOCIAL](#).

Pour passer une annonce utiliser le [formulaire en ligne](#). La publication d'annonces est illimitée pour les abonnés *Acteurs* et *Partenaires* de [Rencontres Sociales](#) ([voir les conditions d'abonnement](#)).

Retrouvez toutes les informations sur le [site Internet](#).

La lettre électronique [RS](#) est une publication périodique gratuite de [Rencontres Sociales](#). Pour tout renseignement, envoyez un message à contact@rencontres-sociales.org.

L'économie sociale et solidaire : un mouvement qui porte un projet de société

Analyse par Alain Goguey du sondage du Labo sur l'identité de l'économie sociale et solidaire. L'ESS apparaît à la fois comme un mouvement et un réseau, qui porte un projet de société au sein duquel commence à germer un sentiment identitaire.

<http://rencontres-sociales.org/spip/spip.php?article1570>

« SOLUTIONS LOCALES POUR UN DESORDRE GLOBAL »

Le dérèglement écologique mondial est une conséquence directe de notre système de production et de consommation. Il en résulte une crise profonde qui menace gravement la sécurité alimentaire de l'humanité. Pourtant des solutions existent. Et toutes se fondent sur l'élaboration d'un autre type de société.

En une vingtaine d'entretiens, [Coline Serreau](#) nous présente des alternatives déjà mises en œuvre partout dans le monde. Acteurs du changement, des paysans, des agronomes, des économistes ou des philosophes témoignent de la vitalité d'une société nouvelle, encore latente et minoritaire, mais bientôt visible et majoritaire.

[« Solutions locales pour un désordre global » \(Editions Actes Sud\)](#)

«

« Réconcilier la démocratie et l'économie »

« La dimension politique de l'entrepreneur en économie sociale et solidaire ». Ce texte est le fruit d'une sélection de 12 textes des neuvièmes rencontres du [Réseau inter universitaire des chercheurs en économie sociale et solidaire \(RIUESS\)](#). Il ne s'agit pas d'actes (les actes sont en lignes sur le site de l'IUT de Roanne), mais d'un véritable ouvrage collectif, sélectif, bénéficiant des apports et des contributions de chercheurs reconnus.

Attention : le tirage initial étant limité, passer commande rapidement auprès de votre libraire ou directement sur le site de l'éditeur <http://michelhoudiardediteur.net>

AGENDA

Périmètre de l'économie sociale : appel à contribution de l'Addes

L'Association pour le développement de la documentation sur l'économie sociale (Addes) fait un appel à contribution dans le cadre de son 23ème colloque qui se tiendra le 9 novembre 2010 sur le thème « [Le périmètre de l'économie sociale](#) ». Face aux évolutions internes (développement, internationalisation, création de filiales, innovations...) et aux dynamiques alternatives parallèles (économie solidaire, entrepreneuriat social), ce colloque s'interrogera sur les frontières de l'économie sociale en s'appuyant sur des analyses monographiques ou sur des réflexions conceptuelles.

Pour en savoir plus : addes@coopanet.com

COMPRENDRE L'ECONOMIE SOCIALE

Stage organisé par la Confédération FO
A l'Institut des Sciences Sociales du Travail de Bourg la Reine (92)
Université Paris I Panthéon Sorbonne

2 au 6 novembre 2010

bnoulin@force-ouvriere.fr

ADHESION AU CIRIEC-FRANCE

Le CIRIEC est une organisation internationale non gouvernementale, créée il y a un siècle par un Français, le professeur Edgard Milhaud. Son objet est la recherche et l'information sur l'économie d'intérêt général : économie sociale, économie publique et économie paritaire.

Ses travaux se réalisent au travers de réseaux nationaux et internationaux de chercheurs, de publications, de colloques, de congrès mondiaux,...

Ils contribuent à l'illustration, mais aussi à la promotion des entreprises et organisations qui partagent des valeurs de service de l'intérêt général, de non lucrativité et de démocratie économique.

Le CIRIEC est établi dans quinze pays. La section française est une association constituée d'adhérents, personnes physiques et morales. Parmi ces dernières : entreprises publiques, organisations et entreprises de l'économie sociale, organismes à gestion paritaire et syndicats.

Informations-adhésions : info@ciriec-france.org



Si vous souhaitez contribuer à alimenter les *Brèves* : marcel.caballero@club-internet.fr

CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR L'ECONOMIE PUBLIQUE, SOCIALE ET COOPERATIVE

CIRIEC-France

7 passage Tenaille – F – 75014 Paris

Téléphone : 33 (0) 1 40 52 85 49 - Courriel : info@ciriec-france.org

www.ciriec-france.org

